

La Table de concertation des aînées de la MRC Nouvelle-Beauce

Le projet Travailleur de proximité chez les aînés
(« Ange-Gardien »)

et Vieillir en Santé

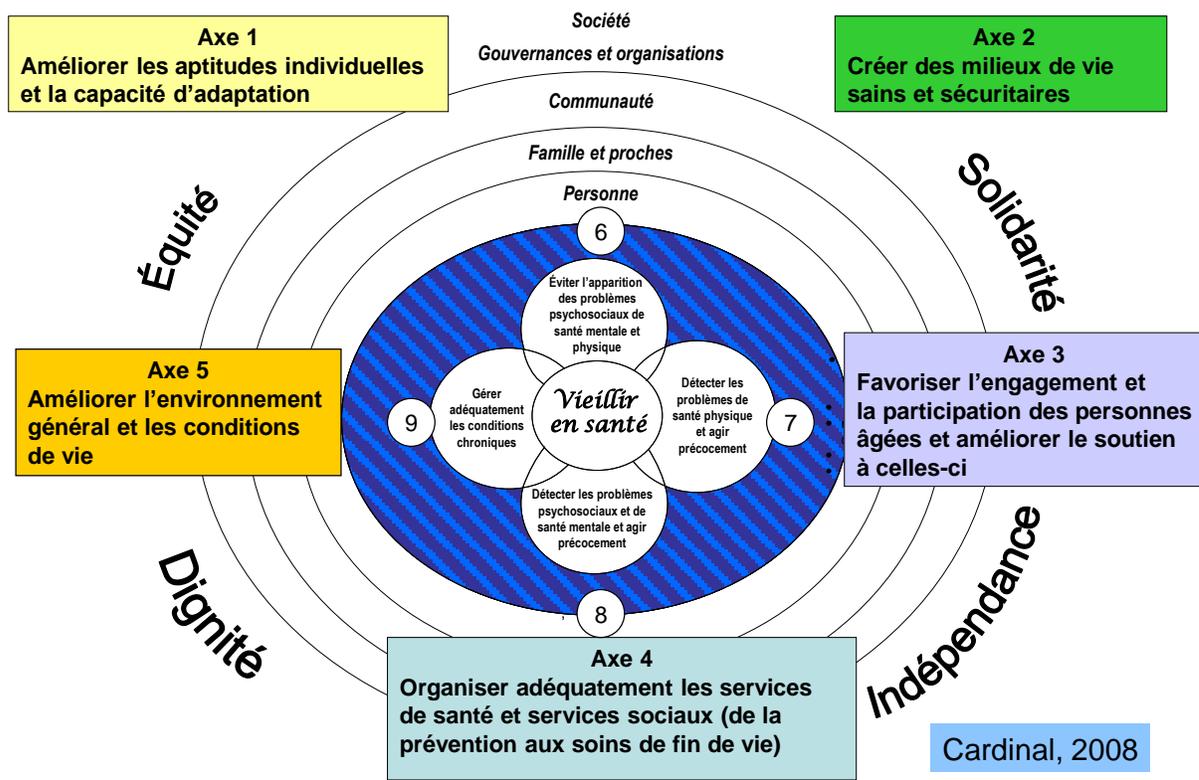
Le projet Travailleur de proximité chez les aînés (« Ange-Gardien »), déposé au Fonds en Partenariat du CSSSAD par la *Table de concertation des aînées de la MRC de Nouvelle-Beauce*, s'inscrit dans le nouveau Plan d'Action de la Table pour 2013-2016.

De plus, ce projet peut grandement contribuer à rendre accessibles, particulièrement aux aînés isolés et vulnérables, des services, interventions et activités qui ont été jugés prioritaires lors de la journée d'échanges **Vieillir en Santé (VES)** du 12 septembre 2013. Plus de 15 organismes ont participé activement à cette journée. Le présent document vise à décrire au lecteur les liens entre le projet et VES.

Pour situer ces liens, voici un rappel, sous forme schématique, des neuf (9) axes du modèle VES. Ces axes comportent au total 57 items à considérer en regard du vieillissement en santé. Ces axes et items ont été présentés à la *Table de concertation pour les aînées de la MRC de Nouvelle-Beauce* le 20 mars 2013 et ils furent utilisés lors de la journée d'échanges VES¹ du 12 septembre 2013 :

¹ Un **Cahier du participant**, comportant les 9 axes et leurs 57 éléments, a été conçu et utilisé lors de cette journée d'échanges VES du 12 septembre 2013.

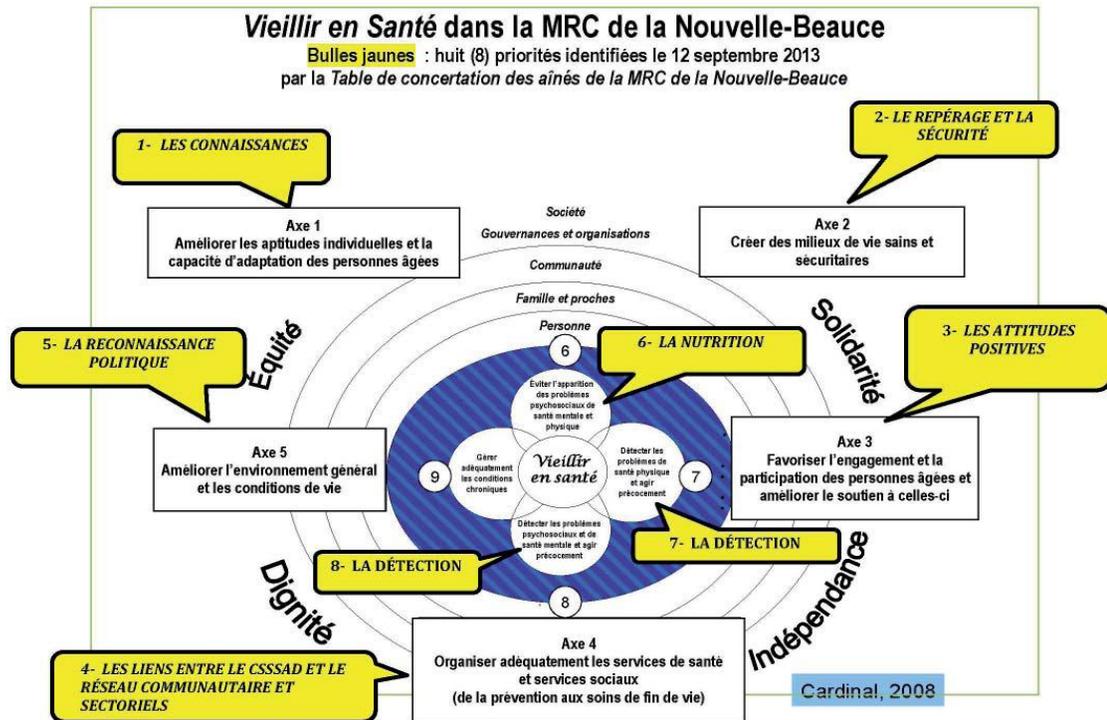
Perspectives pour un vieillissement en santé: un modèle conceptuel



Pour chacun des 57 éléments identifiés dans les neuf (9) axes, la journée VES du 12 septembre 2013 a permis d'identifier des cibles d'action.

RÉSULTATS :

⇒ Des éléments précis de services, d'interventions et d'activités ont été identifiés comme pouvant être améliorés, dans chacun des neuf (9) axes².



² Un rapport complet des priorités dans les 9 axes, identifiées lors de la Journée d'échanges VES du 12 septembre 2013, a été rendu disponible en novembre 2013. Pour informations : Maud Provençal, organisatrice communautaire, CSSS Alphonse-Desjardins, site du CLSC de Ste-Marie-de-Beauce. Tél.: 418-387-8181 poste 155005 / courriel: maud_provençal@ssss.gouv.qc.ca.
Éric Lemieux, agent de planification, programmation et recherche, CSSS Alphonse-Desjardins. Tél.: 418-380-8996 poste 182664 / courriel: eric.lemieux@ssss.gouv.qc.ca

⇒ Parmi ces éléments, ceux qui sont relatifs aux axes 1, 2 et 6 sont rejoints par le projet Travailleur de proximité chez les aînés (« Ange-Gardien »).

En effet, le repérage, le soutien et l'accompagnement des aînés isolés et vulnérables de Nouvelle-Beauce contribuera clairement à :

Améliorer les aptitudes individuelles et la capacité d'adaptation des aînés (axe 1). Les participants à la journée VES ont estimé que cette amélioration des aptitudes individuelles et de la capacité d'adaptation des aînés – particulièrement ceux qui sont isolés et vulnérables – demande que ceux-ci puissent d'abord recevoir des informations sur les services et des connaissances qui pourraient leur être utiles... *Un aîné ne peut pas agir, par exemple sur sa santé et son bien-être, s'il n'est pas suffisamment informé sur les connaissances et les services qui peuvent lui être utiles en cette matière...* Le projet vise justement d'entrer en contact avec des aînés isolés et vulnérables et, entre autres, de les informer.

Renforcer les milieux de vie sains et sécuritaires (axe 2). Les participants à la journée VES ont souligné que les efforts antérieurs de prise de contact avec des aînés isolés et vulnérables de Nouvelle-Beauce, réalisés par différents partenaires, ont toujours été fructueux et pertinents pour ces aînés. L'élément « sécurité » apparaît être un élément très important pour le bien-être des aînés rencontrés. Cela vient appuyer l'intention d'augmenter ces interventions par le projet Travailleur de proximité chez les aînés.

Éviter l'apparition des problèmes de santé physique, mentale et psychosociale (axe 6). Le projet vise à entrer en contact avec des aînés isolés et vulnérables de Nouvelle-Beauce, et à offrir de faire le point avec eux sur leurs situations. Ce faisant, des interventions pourront se faire quant à plusieurs facteurs de risques, tels que : isolement et exclusion, problèmes nutritionnels, consommation inappropriée de médicaments, statut inapproprié en matière de vaccination, pertes significatives (perte d'autonomie, perte d'un être cher...).

Le repérage, le soutien et l'accompagnement des aînés isolés et vulnérables de Nouvelle-Beauce va également contribuer à dépister les problèmes de santé physique (**axe 7**) et mentale (**axe 8**).